

Nanteuil-lès-Meaux : la ministre de la Justice dans un centre pour handicapés

>[Île-de-France & Oise](#)>[Seine-et-Marne](#)|Sébastien Roselé|05 novembre 2018, 17h19|0



Nanteuil-lès-Meaux, ce lundi matin. La ministre de la Justice et la secrétaire d'Etat aux personnes handicapées ont tenu une réunion de travail à la résidence des Servins. Marie-Valérie (au centre), qui réside à Saint-Jean, a apprécié ce moment de discussion. LP/Sébastien Roselé

Accompagnée de la secrétaire d'Etat aux personnes handicapées, la garde des Sceaux organisait une réunion avant que son projet de loi ne soit débattu à l'Assemblée nationale, ce mardi 6 novembre.

Une petite réunion sur le terrain avant le grand bain. Ce lundi matin, la garde des Sceaux Nicole Belloubet et sa collègue la secrétaire d'Etat aux personnes handicapées Sophie Cluzel organisaient une « réunion de travail » à la résidence des Servins à Nanteuil-lès-Meaux. Cette réunion, qui n'était pas ouverte à la presse mais à laquelle nous avons pu assister, se tenait à la veille de l'examen [d'un projet de loi à l'Assemblée nationale](#). Cette loi permettra aux personnes handicapées sous tutelle de se marier et de voter sans qu'un juge ne donne son avis.

« Je voulais discuter avec les personnes sur le terrain. On ne fait pas le texte de loi pour nous », a déclaré la ministre de la Justice Nicole Belloubet, au terme de cette réunion à laquelle participaient des magistrats, des élus politiques et le sous-préfet. Cette rencontre ne s'est pas tenue n'importe où puisqu'elle se tenait dans la résidence des Servins où résident quarante-deux personnes présentant des déficiences mentales.

« Ces personnes vivent avec nous. C'est exemplaire en ce qui concerne l'échange et la dédramatisation du statut des résidents », s'est enthousiasmé le maire de Nanteuil-lès-Meaux, Régis Sarazin (SE). « L'entourage des ministres est venu la semaine dernière et ils ont constaté que l'établissement était dans la droite ligne de ce que le gouvernement voulait faire », a poursuivi l' élu.

Même enthousiasme du côté de Marie-Valérie, 38 ans, qui est résidente dans un centre similaire mais à Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux. « C'était très intéressant. J'ai dit aux ministres que ce serait bien que certaines lois changent. Par exemple le droit au mariage ou le droit de vote. Mais il faut faire attention car cela peut être dangereux. Le risque est d'être influencé par des personnes malhonnêtes. »

La ministre de la Justice en a bien conscience. « Avec cette loi, les personnes sous tutelle pourront prendre cette décision. Mais cela ne se fera pas sans garde-fous. »